

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU BUDGET 2022, À HUIS CLOS
CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2021, À 19H00**

Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu siège en séance extraordinaire ce 20^e jour de décembre à huis clos.

Étaient présents : Monsieur François Berthiaume, maire
Monsieur John Bradley, conseiller
Madame Patricia St-Laurent, conseillère
Madame Annie Houle, conseillère
Madame Marie-Claude Racine, conseillère
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Était absent : Monsieur Réal Déry, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

R-186-2021 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tels que requis et le quorum est respecté.

Monsieur le maire François Berthiaume constate le quorum et ouvre la séance à 19h00.

R-187-2021 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par madame Patricia St-Laurent et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Monsieur le maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année 2022.

R-188-2021 Adoption du budget 2022

Considérant les dispositions de l'article 954 du Code municipal concernant l'adoption du budget ;

Considérant la présentation du budget 2022 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que le budget pour l'exercice 2022, comportant des dépenses 4 207 290\$ et des revenus égaux, soit adopté tel que présenté.

R-189-2021 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Considérant les dispositions de l'article 953.1 du Code municipal concernant le plan triennal des immobilisations ;

Considérant la présentation du plan triennal des immobilisations 2022-2023 et 2024 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland appuyé par madame Patricia St-Laurent et unanimement résolu que le plan triennal des immobilisations, pour les années 2022-2023 et 2024, soit adopté tel que déposé et présenté.

R-190-2021 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur John Bradley unanimentement résolu que la séance extraordinaire du conseil soit levée.



François Berthiaume
Maire



Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale